

République Française
Liberté, Egalité, Fraternité

Département du Cantal
Arrondissement d'Aurillac
Canton de SAINT PAUL DES LANDES

COMMUNE de SAINT PAUL des LANDES

Délibération du **CONSEIL MUNICIPAL**
du 10 avril 2025

Nombre de conseillers en exercice : 17 **Présents : 12** **Représentés : 2** **Votants : 14**

Sont présents : BENITO Patricia, CHEVALIER Cécile, DONEYS Jean-Luc, TEISSEDE Janine, GALÉRY Jacques, BADUEL Patrick, BARDY Daniel, DELOM Florence, MARCENAC Cécile, MURAT Frédéric, RAYNAL Géraud, VABRE Fabien.

Sont absents : POUGET Alain représenté par Patricia BENITO, PORTERO Séverine, LEGOUT Cécile, PENA-AUBERT Christelle, BOUTONNET Sabine représentée par Cécile CHEVALIER.

L'an deux-mille vingt-cinq, le 10 avril à 20 heures, le Conseil Municipal de Saint-Paul-des-Landes, s'est réuni sous la Présidence de Madame Patricia BENITO, Maire.

Secrétaire de séance : Cécile CHEVALIER

Date convocation et affichage : 04 avril 2025

Délibération N° DEL 2025 035 – Cession d'un pavillon Rue des Aulnes

Vu la loi n°2018-1021 du 23 novembre 2018 ;

Vu la délibération 2011/023 en date du 16 juin 2011 par laquelle le Conseil Municipal a donné un avis favorable au principe de cession de logements par l'Office Public de l'Habitat du Cantal ;

Un locataire souhaite se porter acquéreur d'un pavillon de type IV qu'il occupe Rue des Aulnes.

Au titre du bail emphytéotique contracté entre la Commune et l'Office Public de l'Habitat du Cantal, Cantal Habitat est tenu de solliciter l'avis du Conseil Municipal.

Cette acquisition se ferait au prix de 120 000 € TTC, et 5 170 € TTC seraient rétrocédés à la Commune, propriétaire du terrain.

Il est proposé au Conseil Municipal de se prononcer favorablement sur cette cession.

Après délibération, la proposition est approuvée par 14 voix pour.

Délibéré en séance les ans, mois et jour susdits.

Au registre sont les signatures.

Le Maire, Patricia BENITO



La secrétaire de séance, Cécile CHEVALIER